



**Landscape of Grand Pré Inc. – Paysage de Grand-Pré inc.**

**Procès-verbal approuvé par le conseil d'administration le 10 octobre 2019**

Réunion du conseil d'administration

Le 21 juin 2019, de 9 h à 14 h

Bureau de Paysage de Grand-Pré inc., 189, rue Dykeland, salle 8, Wolfville (Nouvelle-Écosse)

**Personnes présentes :**

Allister Surette, présidence

Beverly Palmeter

Gérald Boudreau

Anne Curry

Géraldine Arsenault

Emily Lutz

Yvon Fontaine

Mark Bannerman

Marilyn Perkins

**Autres participants :**

Steven Gaudet, direction générale

Gerald Walsh, Gerald Walsh & Associates (présence aux séances à huis clos)

**Personne absente :**

Claude DeGrâce



## **1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance**

La présidence souhaite la bienvenue aux participants et déclare la séance ouverte, le quorum étant atteint quant au nombre d'administrateurs présents.

## **2. Examen et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est examiné. Il est modifié comme suit (modifications en italiques) :

1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance
2. Examen et adoption de l'ordre du jour
3. Séance à huis clos – point concernant les ressources humaines – Mise à jour de Gerald Walsh & Associates sur le recrutement de candidats à la direction générale et discussion au sujet du profil préféré
4. *Séance à huis clos – point concernant les ressources humaines – Établissement des priorités initiales à la direction générale*
5. Planification des prochaines étapes en matière de gouvernance
  - a) Actualisation du modèle de gouvernance du conseil
  - b) Examen de l'état d'avancement des politiques
  - c) Calendrier principal du conseil
  - d) Établissement de limites relativement aux ressources financières
  - e) Examen du processus de participation des membres
6. Adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 11 avril 2019
7. Rapport financier au 31 mai 2019
8. Compte rendu de la direction générale pour la période du 5 avril au 14 juin 2019
9. *Fixation des dates de la prochaine réunion et de l'assemblée annuelle des membres*
10. Levée de la séance

RÉSOLUTION 19BOD.JUN21001 : Sur proposition dûment présentée par GÉRALD BOUDREAU, appuyée par ANNE CURRY et adoptée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Dans le cadre des séances à huis clos, la direction générale fournira au conseil l'offre affichée en 2017 pour le poste à la direction générale, la description d'emploi connexe et la liste des mesures découlant du plan stratégique.

Le directeur exécutif quitte la réunion. Gerald Walsh se joint à la réunion.

RÉSOLUTION 19BOD.JUN21002 : Sur proposition dûment présentée par BEVERLY PALMETER, appuyée par MARILYN PERKINS et adoptée, il est résolu de poursuivre la réunion à huis clos.

## **3. Séance à huis clos – point concernant les ressources humaines**

## **4. Séance à huis clos – point concernant les ressources humaines**

RÉSOLUTION 19BOD.JUN21003 : Sur proposition dûment présentée par YVON FONTAINE, appuyée par GÉRALD BOUDREAU et adoptée, le comité de recrutement de cadres reste actif jusqu'à la fin du processus de sélection d'un candidat ou d'une candidate à la direction générale.

RÉSOLUTION 19BOD.JUN21004 : Sur proposition dûment présentée par MARK BANNERMAN, appuyée par GÉRALD BOUDREAU et adoptée, il est résolu de mettre fin à la séance à huis clos.

## **5. Prochaines étapes en matière de gouvernance du conseil**

Le directeur exécutif se joint de nouveau à la réunion. Gerald Walsh quitte la réunion.

### **5a. Actualisation du modèle de gouvernance du conseil**

Avant la réunion, les membres du conseil ont reçu un document à lire, « Landscape of Grand Pré Governance Review » (Examen de la gouvernance de Paysage de Grand-Pré), écrit par Cheryl Hodder et Danielle Daigle, de McInnes Cooper, et daté du 6 juin 2017. Le conseil discute des points saillants de ce document lors de la réunion. Il est mentionné que le conseil a l'intention de fonctionner comme un « conseil des politiques ».

### **5b. Examen de l'état d'avancement des politiques**

La direction générale fournit une ébauche des données de repérage recueillies par le conseil concernant son « rapport sur la gouvernance de PGPI ». Les mesures dont l'application se poursuit sont soulignées, soit conserver, modifier ou résilier le protocole d'entente liant les membres, mettre sur pied un comité de promotion et de marketing, terminer la rédaction du mandat de ce comité, mettre sur pied un comité des finances et de la vérification, rédiger une politique sur les finances et la vérification, doter le conseil d'un plan d'orientation plus officiel, et élaborer un processus d'évaluation propre au conseil.

RÉSOLUTION 19BOD.JUN21005 : Sur proposition dûment présentée par YVON FONTAINE, appuyée par GÉRALD BOUDREAU et adoptée, il est résolu d'adopter la liste de suivi actualisée du « Rapport sur la gouvernance du Paysage de Grand-Pré », tel que modifié.

MESURE : Le conseil fera en sorte que les projets de gouvernance en suspens soient menés à bien, y compris la rédaction des politiques recommandées restantes et du mandat du comité, en plus de l'examen par un tiers de l'ensemble des politiques, nouvelles et existantes, et des mandats de différents comités.

MESURE : Les administrateurs membres de l'Institut des administrateurs de sociétés (IAS) fourniront au conseil et à la direction générale des modèles de politiques de l'IAS pour faciliter la rédaction des nouvelles politiques prévues dans la foulée du projet de gouvernance du conseil.

### **5c. Calendrier principal du conseil**

La direction générale présente un calendrier provisoire à des fins d'examen par le conseil. Ce calendrier fait l'objet de discussions, et quelques corrections mineures sont apportées.

MESURE : La présidence veillera à ce que le calendrier du conseil soit distribué pour chaque réunion afin de faciliter le travail de planification et la préparation de l'ordre du jour de la prochaine réunion à tenir.

### **5d. Établissement de limites relativement aux ressources financières**

La direction générale attire l'attention sur les faits saillants financiers à long terme qui suivent, compte tenu de l'engagement de notre organisme envers l'UNESCO et le Canada à préserver à jamais le site du patrimoine mondial par la surveillance, la protection et la production de rapports :

- Le versement de la subvention de la municipalité du comté de Kings, moyennant le dépôt d'une demande et d'une preuve d'intendance chaque année, devrait cesser dans trois ans.
- L'acte de fiducie visant le financement de Paysage de Grand-Pré (le plus important bailleur de fonds de PGPI) prendra fin dans trois ans, et les fonds restants devront être transférés au bénéficiaire.
- Le capital restant prévu en fiducie se traduirait seulement par un rendement de 50 000 \$ à 60 000 \$ par année (taux de croissance annuel) s'il était préservé et si on optait pour une stratégie de placement prudente.
- Afin de soutenir un budget annuel de 250 000 \$, une importante campagne de financement atteignant un rendement de 800 000 \$ serait nécessaire (après déduction des coûts liés à la collecte de fonds, à la mise sur pied d'un organisme caritatif et aux frais de gestion des fonds) si on optait pour une stratégie de placement prudente du capital.
- Une autre option consisterait en des dépenses ne dépassant pas 60 000 \$ annuellement, sauf si un objectif de financement annuel jusqu'à 190 000 \$ pouvait être atteint avant l'établissement du budget annuel.

MESURE : La direction générale enverra au conseil le rapport rédigé en 2012 par le cabinet Red Letter sur les activités de financement visant la gestion du site du patrimoine mondial.

MESURE : Le conseil préparera une initiative de financement au terme d'une évaluation, et planifiera les dépenses de PGPI en conséquence.

MESURE : Le conseil informera la fiducie de financement de son plan visant à doter en ressources et à financer la gestion du site du patrimoine mondial de l'UNESCO dans l'avenir.

### **5e. Examen du processus de participation des membres**

La direction générale remet au conseil le document « What is the Spectrum of Public Participation » (article de blogue écrit en anglais par G. Stewart le 14 février 2017) à des fins d'examen pour poursuivre les améliorations concernant l'engagement de PGPI auprès de son public et des intervenants.

## **6. Approbation du procès-verbal de la réunion du 11 avril 2019**

Il est convenu de traiter les mesures faisant l'objet de décisions dans une réunion aux points pertinents du procès-verbal correspondant, et de consigner le tout dans la liste des mesures de suivi. Les mesures appliquées seront mises à jour dans le procès-verbal correspondant avant leur retrait de la liste dans laquelle elles étaient consignées.

RÉSOLUTION 19BOD.JUN21006 : Sur proposition dûment présentée par YVON FONTAINE, appuyée par EMILY LUTZ et adoptée, il est résolu que le procès-verbal de la réunion tenue le 11 avril 2019 soit approuvé tel que présenté.

## **7. Rapport financier au 31 mai 2019**

La direction générale présente les états financiers.

RÉSOLUTION 19BOD.JUN21007 : Sur proposition dûment présentée par GÉRALD BOUDREAU, appuyée par ANNE CURRY et adoptée, il est résolu de recevoir les données financières 31 mai 2019 telles que présentées.

## **8. Compte rendu de la direction générale pour la période du 5 avril au 14 juin 2019**

La direction générale présente le compte rendu sur les activités. Il est noté que le budget n'a pas été modifié (section sur l'administration et la gestion des activités). La direction générale a simplement modifié le format du rapport sur les revenus et les dépenses afin de refléter la dépréciation d'une manière linéaire tout au long de l'année et dans de prochains rapports sur les revenus et les dépenses.

RÉSOLUTION 19BOD.JUN21008 : Sur proposition dûment présentée par GÉRALD BOUDREAU, appuyée par MARILYN PERKINS et adoptée, il est résolu de recevoir le compte rendu de la direction générale tel que présenté.

## **9. Fixation des dates de la prochaine réunion et de l'assemblée annuelle des membres**

Le conseil prévoit tenir sa prochaine réunion le 19 juillet 2019.

MESURE : Le Comité de gestion et des mises en candidature se réunira pour considérer la possibilité de recommander au conseil un nouveau candidat ou une nouvelle candidate à la direction, et, le cas échéant, de le faire à temps pour que la candidature soit examinée lors de l'assemblée annuelle des membres le 19 juillet 2019.

MESURE : La présidence, la direction générale et les administrateurs feront des efforts de communication supplémentaires pour inciter tous les membres à être représentés à l'assemblée annuelle des membres.

## **10. Levée de la séance**

Les administrateurs expriment leur reconnaissance à Allister Surette et lui adressent un chaleureux « merci beaucoup » pour son service au Paysage de Grand-Pré inc. Il est noté qu'Allister a agi comme premier administrateur de l'organisme et comme président du conseil depuis la création de la Corporation.

Sur proposition dûment présentée par GÉRALD BOUDREAU, il est résolu de lever la séance.